

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 08/08/2024 - 19196 - 2012 B 00509 - 749 959 664 - LSO MEDICAL

1

BILAN - ACTIF

bon son 1986 AS
DGFIP N° 2050 2023
certifiés CONFORME
aux originaux

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Planche
AS

Désignation de l'entreprise : SAS LSO MEDICAL Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 0280 Rue rue Salvador Allende 59120 LOOS Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 7 4 9 9 5 9 6 6 4 0 0 0 3 0 Néant *

				Exercice N clos le.		N-1		
				31122023		31122022		
		Brut		Amortissements, provisions		Net		
		1		2		3		
						Net		
						4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	290 305	CQ	104 086	186 218	235 904
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	545 148	AG	180 837	364 311	396 139
		Fonds commercial (1)	AH	30 000	AI		30 000	30 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	103 951	AQ	87 322	16 629	18 254
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 708 361	AS	1 010 212	698 149	875 832
		Autres immobilisations corporelles	AT	396 853	AU	253 729	143 124	132 120
		Immobilisations en cours	AV	6 412	AW		6 412	
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés		BD		BE				
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières*		BH	41 611	BI		41 611	41 611	
TOTAL (II)		BJ	3 122 644	BK	1 636 188	1 486 455	1 729 863	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 304 559	BM		1 304 559	815 017
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	1 076 100	BS	30 610	1 045 490	1 250 151
		Marchandises	BT	84 656	BU		84 656	92 650
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 438 042	BY	5 287	2 432 754	2 374 721
		Autres créances (3)	BZ	228 979	CA		228 979	68 105
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités		CF	1 655 056	CG		1 655 056	447 316	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 850	CI		5 850	12 069	
	TOTAL (III)	CJ	6 793 244	CK	35 897	6 757 346	5 060 031	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					54	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	9 915 888	IA	1 672 086	8 243 802	6 789 948	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		
				CP		CR		

REQUÊTE
13 12 2024
TRIBUTION

Cegid Group


* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

fr

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS LSO MEDICAL		Neant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 603 000.....)	DA	603 000	603 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	336 552	336 552	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	60 300	60 300	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	3 779 173	2 556 606	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 268 897	1 222 567	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	223 569	207 496	
	TOTAL (I)	DL	6 271 493	4 986 522	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		54	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR		54	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	225 000	325 000	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	983 244	626 392	
	Dettes fiscales et sociales	DY	577 387	731 557	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA	165 977	99 722	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	20 700	20 700	
TOTAL (IV)	EC	1 972 308	1 803 372		
TOTAL (V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	8 243 802	6 789 948		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 847 308	1 578 372		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié conforme
au original
P. BELLON


LSO MEDICAL

LSO MEDICAL
59120 LOOS

ANNEE 2023

ANNEXE AU BILAN

1- FAITS MAJEURS

Néant

1.1 – EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE.

Comme l'année passée, la croissance du C.A s'est faite essentiellement sur la France, favorisé depuis 2020 par la prise en charge par l'assurance maladie de l'acte laser pour le traitement de l'insuffisance veineuse.

Sur le marché Français la société base une partie de son développement sur la mise à disposition gratuite du matériel et la facturation plus chère des fibres (consommable).

Une nouvelle génération de produits a été mis en vente fin 2023.

La société fait l'objet d'un litige en cours au titre d'une propriété intellectuelle depuis juin 2017. La société pense par ailleurs disposer des arguments nécessaires à sa défense pour cette procédure.

1.2 – EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant

1.2 – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLE

Les comptes annuels du présent exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2 - DEROGATION AUX PRINCIPES, REGLES ET METHODES DE BASE, COMPARABILITE DES EXERCICES

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la Comptabilité ne mérite d'être signalée.

3 - CHOIX EFFECTUES DANS LES OPTIONS PROPOSEES PAR LE CODE DU COMMERCE

Les choix suivants ont été retenus :

3a - Immobilisations corporelles produites par l'Entreprise pour elle-même ; intérêts des emprunts

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production de ces immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations

3b – Conditions d'activation des frais de développement.

Les coûts de développement sont comptabilisés à l'actif pour les projets individualisés ayant de fortes chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

Cette année, il n'y a pas de frais externes de développement. Les frais de développement antérieurs de la nouvelle génération de matériel (248 K€) ont commencé à être amorti à partir de de 10/2022.



3c - Amortissements pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles.

La Société a mis en œuvre en 2006 les modifications prévues pour :

- Le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.
- Le règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et à l'évaluation des actifs.

L'écart entre les amortissements fiscaux et comptables a été mis en amortissement dérogatoire et constitue une charge de 16 074 €.

Le Fonds commercial se compose de la clientèle, des marques et droits d'utilisation de marques. Ce fonds de commerce est valorisé à 30 000 €, soit son coût historique (évalué à la création de la société).

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant. Ce fonds n'est pas déprécié au 31 décembre 2023.

Les durées moyennes d'usage d'amortissement des matériels neufs sont les suivantes :

	Comptable		Fiscale	
	Méthode	Durée	Méthode	durée
Logiciel	linéaire	4 ans	linéaire	4 ans
Agencements & aménagements des constructions.	linéaire	10 ans	linéaire	10 ans
Matériel	linéaire	8 ans	Dégressif fiscal	8 ans
Matériel mis à disposition	linéaire	5 ans	Dégressif fiscal	5 ans
Installations Agencements	linéaire	10 ans	linéaire	10 ans
Matériel de Transport	linéaire	4 ans	linéaire	4 ans
Matériel de bureau	linéaire	4 ans	Dégressif fiscal	4 ans
Matériel informatique	linéaire	4 ans	Dégressif fiscal	3 ans
Mobilier	linéaire	8 ans	linéaire	8 ans
R&D immobilisée	Linéaire	5 ans	Linéaire	5 ans

Le matériel d'occasion fait l'objet d'un amortissement linéaire sur 5 ans.

Aucune immobilisation n'a fait l'objet d'une décomposition par composants.

La tableau 2054 & 2055, respectivement feuillet 5 & 6 permet d'apprécier l'état des immobilisations détenues par LSO Médical.

3d - Immobilisations financières

Les titres de participation et autres titres immobilisés figurent pour leur valeur d'acquisition.

Une provision est constituée quand la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'inventaire.

3e - Stocks

Les matières premières, Autres approvisionnements, Marchandises, sont évalués la méthode du prix unitaire moyen pondéré.

Les stocks de produits fabriqués sont valorisés à leur coût de production.

Pour les marchandises ou matières premières considérées comme éléments fongibles, l'écart sur coût du marché au 31 décembre 2023 est estimé comme non significatif.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation des stocks est effectuée pour ramener leurs valeurs brutes à la valeur de réalisation.

Une provision de 50% est effectuée sur les stocks en non-conformité. Pour les autres stocks une provision est effectuée au cas par cas en fonction de leur valeur d'utilité ou de marché.

3f - Créances et dettes.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes étrangères sont évaluées au cours du dernier jour de l'exercice.

Montant des effets dans le poste clients : 0,00
 Montant des effets à payer dans le poste fournisseurs 0,00

3g - Provisions réglementées

Le tableau 2056 feuillet 6, décrit, le cas échéant, l'état de ces provisions

3h : Ventes

Sont comptabilisées en ventes, les marchandises mises à disposition du client sur le quai d'expédition.

4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Actions	603	1000

5 – VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Capital	603 000		0	603 000
Prime d'émission	336 552			336 552
Réserve légale	60 300		0	60 300
Autres réserves	2 556 607	1 222 567	0	3 779 174
Report à Nouveau	0	0	0	0
Résultat N-1	1 222 567		1 222 567	0
Résultat N		1 268 894		1 268 894
TOTAL	4 779 026	2 491 461	1 222 567	6 047 920

6 - TABLEAUX DIVERS DE L'ANNEXE FISCALE

- 2054 - IMMOBILISATIONS
- 2055 - AMORTISSEMENTS
- 2056 - PROVISIONS
- 2057 - ECHEANCES DES CREANCES & DETTES

7 -INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

RESULTAT DE L'EXERCICE	1 268 894
IMPOT SUR LES BENEFICES	286 457
RESULTAT AVANT IMPOTS	<u>1 555 351</u>
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	16 073
PROVISIONS POUR INVESTISSEMENTS	<u>0,00</u>
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES	1 571 424

PROVISIONS REGLEMENTEES

	AU 31/12/N-1	dotation	reprise	AU 31/12/N
Amortissements dérogatoires	207 496,06	65 179,66	49 106,09	223 569,63
	207 496,06	65 179,66	49 106,09	223 569,63

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES**PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES**

	AU 31/12/N-1	Dotation	Reprise	AU 31/12/N
Provision pour litiges	0,00			0,00
Provision pour risque	0,00			0,00
Provision pour perte de change	54,56		54,56	0,00
	54,56	0,00	54,56	0,00

8 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	RESULTAT AVANT IMPOTS	IMPOTS
RESULTAT COURANT	1 746 341	400 888
RESULTAT EXCEPTIONNEL & PARTICIPATION	-190 990	-4 347
Crédit Impôt Recherche, don & famille		-110 084
	1 555 351	286 457

9 – SITUATION FISCALE LATENTE ET CONDITIONNELLE**9a - ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE DES IMPOTS**

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	MONTANT
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	0
PARTICIPATION	172 044
TOTAL	172 044
ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	43 011

9b – EVOLUTION EFFECTIVE D'IMPOT SUR LES 3 DERNIERS EXERCICES

2020: 28,00 %
 2021: 26,50 %
 2022: 25,00 %

10 - DETAIL DES CHARGES A PAYER

Rubrique	31/12/2023	31/12/2022	Variation	
			Montant	%
408100 - FACTS NON PARVENUES	314 762	128 211	186 552	146 %
408110 - ASSURANCES	49 479	28 429	21 050	74 %
419800 - CLIENTS RRR & AUT.A ETABLIR	165 977	99 722	66 255	66 %
428200 - PROV CONGES PAYES OUVRIERS	6 886	2 580	4 306	167 %
428220 - PROVISION C.PAYES S.APPOINT.S.	77 219	63 319	13 900	22 %
428270 - PROVISION PRIMES	53 178	78 794	(25 616)	(33) %
428400 - PROV PARTICIPATION	172 044	173 084	(1 040)	(1) %
438210 - CHARGES/ CONGES PAYES OUVRIERS	2 892	1 084	1 808	167 %
438220 - CHARGES SUR C.PAYES APPOINTEMENT	39 382	32 293	7 089	22 %
438270 - PROV,CHARGES S/PRIMES	21 271	31 518	(10 247)	(33) %
448610 - CHARGES A PAYER T.V.T.S	3 686	3 048	638	21 %
CHARGES A PAYER	906 777	642 082	264 694	41 %

11 - DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubrique	31/12/2023	31/12/2022	Variation	
			Montant	%
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	5 851	12 069	(6 219)	(52) %
CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	5 851	12 069	(6 219)	(52) %
486000 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	5 851	12 069	(6 219)	(52) %
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(20 700)	(20 700)		n.s.
	(20 700)	(20 700)		n.s.
487000 - PRODUIT CONSTATE D'AVANCE	(20 700)	(20 700)		n.s.
TOTAL	(14 849)	(8 631)	(6 219)	72 %

12- DETAIL DES TRANSFERTS DE CHARGES

Rubrique	31/12/2023	31/12/2022	Variation	
			Montant	%
791230 - TRANSFERT IMPOTS & TAXES				n.a.
791238 - TRANSF CHARGES PERSONNEL TX NORMAL	0	608	- 608	-100 %
791241 - REMBOURSEMENT TRANSPORT				n.a.
791242 - TRANSFERT CHARGES PERSON A ETABLIR	0	-608	608	100 %
791250 - AVANTAGES EN NATURE		0	0	n.a.
791251 - MATERIELS MIS A DISPOSITION CLIENTS	117 480	255 619	-138 139	-54 %
TOTAL	117 480	255 619	-138 139	

13- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

Rubrique	31/12/2023	31/12/2022	Variation	
			Montant	%
409800 - FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR				n.a.
418100 - CLIENTS FACTURES A ETABLIR	2 856		2 856	n.a.
448700 - ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	2 080	2 080		n.s.
448710 - PROD.A RECEVOIR				n.a.
PRODUITS A RECEVOIR	4 936	2 080	2 856	137 %

14- ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

	Montant concernant Les entreprises liées
PARTICIPATION (Brut)	0
CREANCES CLIENTS	0
AUTRES CREANCES	0
FRAIS FINANCIERS	0
DETTES FOURNISSEURS	60 000
AUTRES DETTES	0
PRODUITS FINANCIERS	0

15- REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Rémunérations allouées aux Membres

- des organes d'Administration
- des organes de Direction

Non communiquées

82

16- COMPTES DE RESULTATS**A) VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET**

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2023		Exercice 2022	
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises	158 617	10 629	169 245	179 937
Ventes de produits finis	7 843 930	3 443 200	11 287 130	9 520 486
Production vendue de services	60 584	17 229	77 813	75 497
Chiffre d'affaires	8 063 130	3 471 057	11 534 188	9 775 920
%		69,91 %	30,09 %	100,00 %

B) RESULTAT FINANCIER

- Les autres intérêts et produits assimilés correspondent à des intérêts de placement.
- Les intérêts et charges assimilées correspondent aux intérêts de comptes courants et à des intérêts de cautions commerciales

C) RESULTAT EXCEPTIONNEL**ANNEE 2023****PRODUITS EXCEPTIONNELS****REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES**

AMORT. DEROGATOIRES	49 106,09
PROV RISQUES & CHARGES. EXCEPTIONNELS	

 49 106,09

TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS

49 106,09

CHARGES EXCEPTIONNELLES**CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION**

Pénalités amendes	520,00
-------------------	--------

 520,00

520,00

CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL

CESSION FOND DE COMMERCE	
CESSION D'IMMO CORPORELLE	2 352,29

 2 352,29

2 352,29

DOTATIONS EXCEPTIONNELLES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

DOTATION AMORT. DEROGATOIRES	65 179,96
DOTATION PROV RISQUES & CHARGES. EXCEPTIONNELS	

 65 179,96

65 179,96

TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES

68 052,25

AR

D) EFFECTIF MOYEN

PERSONNEL SALARIE	31
Dont Cadres	15

17- ENGAGEMENTS FINANCIERS

	<u>MONTANT</u>
Effets escomptés non échus	0
Cautions :	NEANT
Indemnités de départ en retraite latentes avec charges (Méthode prospective)	37 269 €
Hypothèses retenues pour le calcul : Départ en retraite à 64 ans et taux d'actualisation : 3,25%	

ENGAGEMENTS DONNES

NEANT

MONTANT

PR

TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE

(Art 133-135 et 148 du DECRET SUR LES SOCIETES COMMERCIALES)

Exprimé en €

Date d'arrêté	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	603 000	603 000	603 000	603 000	603 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	603	603	603	603	603
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	11 534 188	9 775 920	7 209 713	6 174 267	5 494 715
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	2 190 515	2 087 592	970 422	1 287 173	841 869
Impôts sur les bénéfices	286 457	314 747	38 938	137 768	80 463
Participation des salariés	172 044	173 084	68 980	89 480	68 549
Dot. Amortissements et provisions	463 119	377 194	352 793	295 332	193 830
Résultat net	1 268 894	1 222 567	509 710	764 593	499 028
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	2 872,33	2 653,	1 430,35	1 757,75	1 149,02
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	2 104,3	2 027,47	845,29	1 267,98	827,58
Dividende attribué					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés					
Masse salariale	1 325 347	1 043 149	1 025 217	722 838	705 149
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	508 513	378 678	425 611	279 391	277 826

Certific conforme
à l'original



LSO MEDICAL

Société Par Actions Simplifiée
Au capital de 603 000,00 Euros
Siège social : 280, Rue Salvador Allende
59120 LOOS
749 959 664 RCS LILLE METROPOLE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 19 AVRIL 2024

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 1 268 897,43 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	1 268 897,43 €
- Une somme de	1 268 897,43 €

affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.